

Publié sur le site internet de la commune le .....

Le Maire

Frédéric VALLOS

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2024-039

### Séance du 08 AVRIL 2024

#### Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal	: 19
En exercice	: 19
Présents	: 17
Qui ont pris part à la délibération	: 18
Date de la Convocation	: 28/03/2024
Convocation affichée et diffusée le	: 28/03/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 8 avril, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur VALLOS Frédéric, Maire,

**PRESENTS** : M. VALLOS Frédéric, M. AKNIN Daniel, M. COLLET Baptiste, M. DA COSTA Jean, GAUTIER WILL Pascale, M. GAY Richard, Mme GENEVOIS Annie, Mme GONZALEZ Sindy, M. GROSSAT Gilles, M. HENRY Christophe, Mme HENRY Marie- Claude, M. JACQUET Alain, Mme MARTIN GAJAC Corinne, M. PERRAUD Sylvain, M. PETIT Clément, M. ROCHE Gilles, Mme SOUZY Eva.

#### ABSENT EXCUSE

Mme BRUYAS Séverine

#### POUVOIR

Mme BOURDELEAU Alexandra a donné pouvoir Clément PETIT

Mme Eva SOUZY a été nommée secrétaire de séance.

### Objet : DETR - Demande de subvention Route de Toussieux / Route de Sainte Euphémie

Monsieur le Maire expose qu'il souhaite sécuriser la route de Toussieux (D66f) notamment en raison de la proximité des maisons et de l'absence total de cheminement piétons (chemin utilisé par les enfants pour rejoindre le nouveau collège).

La commune a chargé le bureau d'étude Aintégra de réfléchir sur un aménagement

Aménagement d'un passage surélevé limite de la route de Ste Euphémie et réalisation d'une écluse route de Toussieux

Monsieur le Maire expose que le Département subventionne ce type d'équipement au titre des équipements de proximité (taux d'aide de 30%) ainsi que l'Etat au titre des amendes de police et/ou DETR

Montant des travaux prévisionnels : **142 650 € HT**

- Estimatif aménagement : 139 000 € HT
- Maitrise d'œuvre Aintégra : 3 650 € HT

Afin de mettre ces travaux en œuvre, la commune souhaite déposer une demande d'aide financière auprès de la Préfecture de l'Ain.

Financiers	Libellé	Montant H
------------	---------	-----------

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le

ID : 001-210103479-20240408-2024039-DE

S<sup>2</sup>LOW

4)	DETR / DSIL	DETR	42 795,00	30,00%
3)	Union européenne			0,00%
	Etat – autre			0,00%
	Conseil régional			0,00%
	Conseil départemental	Département	42 795,00	30,00%
	Autres (à préciser)			00,00%
Total subventions publiques*			85 590 €	60,00%
2)	Fonds propres	/		70,00%
	Emprunts	/		0,00%
Total autofinancement			57 060 €	40,00%
1)	TOTAL GENERAL HT	/	142 650 €	100,00%

Le Conseil Municipal devra autoriser Monsieur le Maire à présenter une demande auprès de la Préfecture

Le Conseil Municipal à l'unanimité après discussion

- Confirme que Monsieur le Maire peut présenter une demande de subvention au titre de la DETR pour le projet visé ci-dessus
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout acte à venir.

Ainsi fait et délibéré  
le 08 avril 2024

Pour extrait conforme,  
Le Maire  
Frédéric VALLOS

La secrétaire de séance  
Eva SOUZY